



Renovation façade sur mur mitoyen

Par **Unvoisin**, le **10/11/2023** à **23:23**

Madame, Monsieur,

Il y a 5 ans, mes voisins ont démoli la maison mitoyenne à la mienne et fait réaliser un cimentage hydrofuge sur mon mur (rien ne m'a été expliqué). A ce jour, le cimentage est défectueux et provoque de l'humidité à mon domicile. Ils m'ont enfin avoué qu'ils n'avaient pas fait de réception de chantier après m'avoir dit pendant 4 ans qu'ils m'avaient fait un bel enduit. L'entreprise qui a réalisé les travaux est d'accord tout de même pour convenir d'un arrangement. J'ai déjà fait passer des façadiers et signé un devis. Mais le mur est noté mitoyen sur le plan du géomètre. J'ai lu qu'en cas d'urgence, il est possible de demander un remboursement de la part des voisins après constat d'huissier et que chacun est responsable des dégâts qu'il inflige à un mur mitoyen.

Comment dois-je procéder pour leur demander de partager les frais?

Cordialement